

LES COMMUNS : « UNE ETHIQUE À METTRE EN ŒUVRE DANS LA RECONCILIATION DE L'HOMME AVEC SON ENVIRONNEMENT »

GAËL GIRAUD, *Directeur de recherche au CNRS, Économiste en Chef de l'Agence Française de Développement.*

Les « communs » font référence à une ressource qu'une communauté de personnes décide de gérer en commun dans le contexte d'un cadre réglementaire et d'institutions démocratiques qui organisent la réciprocité de son usage. Comment la transition écologique nous convie-t-elle à entrer dans un travail collectif pour prendre soin des ressources naturelles et renforcer notre « commun » au niveau européen ?



GAËL GIRAUD. Je vais d'abord vous parler de la crise écologique avec un petit diagnostic personnel sur l'état de lieux, puis j'aborderai la question des communs, et dans une troisième partie, je suggérerai quelques défis que posent les communs comme solution partielle à la crise écologique.

La crise écologique.

Les nouvelles ne sont pas très bonnes mais c'est de notre responsabilité d'être un minimum lucide sur ce qui se passe. En 2015, la communauté internationale s'est engagée à tout faire pour que le réchauffement climatique à la fin du siècle n'excède pas + 2 °C par rapport à la température moyenne qui prévalait à la surface de la planète avant la révolution industrielle qui était d'environ 15 °C. Aujourd'hui, tous les climatologues sont d'accord pour dire qu'il est trop tard et que nous dépasserons très certainement + 2 °C, vraisemblablement assez tôt durant la seconde moitié de ce siècle. Ainsi est posée la question de savoir où on va s'arrêter, si on s'arrête. Nous sommes aujourd'hui embarqués sur la trajectoire la plus pessimiste du GIEC qui s'appelle pour les spécialistes "[*Representative Concentration Pathways, RCP 8.5*](#)" qui nous envoie quelque part autour de + 4 ou + 5 °C.

Deuxième mauvaise nouvelle ! À la COP 21, nous nous sommes engagés à tout faire pour limiter le réchauffement à + 2 °C et toutes les parties prenantes onusiennes dont la France ont remis une feuille de route de décarbonation qu'on appelle dans le jargon une "*INDC, Intended Nationally Determined Contributions*" qui décrit comment chaque pays entend décarboner son économie. Malheureusement, nous n'appliquons pas notre propre INDC. Si la France appliquait son INDC, elle devrait baisser ses émissions d'au moins 5 % chaque année ; or nous augmentons nos émissions, nous avons fait + 3,2 % en 2017 dans un contexte où certains de nos voisins ont fait beaucoup mieux. La moyenne de la zone euro est + 1,8 %, l'Allemagne a fait - 0,2 %. On a beaucoup critiqué nos voisins allemands à cause du charbon et de la fermeture des centrales nucléaires, il n'empêche que nos amis allemands font beaucoup mieux que nous. La Grande Bretagne a fait - 3,2 %, c'est donc la preuve que c'est possible. Beaucoup de

pays ne tiennent pas leurs promesses.[...] Les récentes simulations des climatologues prenant en compte tous les *INDC* des différents pays donnent un résultat d'environ + 3,5 °C à la fin du siècle. Toutes ces propositions sont sujettes à discussions et à une certaine incertitude dans les simulations.[...] À partir du moment où on dépasse + 2 °C, les climatologues nous préviennent que comme les phénomènes de réchauffement sont hautement non linéaires, on ne sait pas où on va s'arrêter ; on peut dépasser 3, 4, 5, 6.... Arrivé à 6, la question de la survie de l'espèce humaine est posée....

Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique auxquelles il faut s'attendre ?

La montée du niveau de la mer. Jusqu'à une date récente, on s'attendait à + 1 mètre à la fin du siècle, certains scénarios aujourd'hui concluent plutôt à + 2 mètres. Venise sera sous l'eau, New York aussi puisqu'il est protégé jusqu'à 1,4 mètre.... 70% de l'humanité vit sur des littoraux, cela va donc poser des problèmes considérables à une bonne partie de l'humanité. Un milliard de réfugiés climatiques dans la seconde moitié de ce siècle !

La fonte des glaciers. Les glaciers de l'Himalaya, des Alpes, des Andes fondent à très grande vitesse. En Himalaya, ces glaciers alimentent le Yangzi Jiang, l'Indus, le Gange pour ne nommer que quelques-uns de ces fleuves majeurs, le long des rives desquels vivent des centaines de millions de personnes. Si ces fleuves venaient à se tarir chaque année en saison sèche, il n'y aura plus d'agriculture possible et toutes ces populations vont devoir migrer pour trouver des endroits où elle pourra pratiquer l'agriculture.

L'érosion des sols et de la biodiversité. L'érosion des sols est en partie liée à la pratique de l'agriculture intensive qui épuise les sols et en partie liée au réchauffement. Avec une élévation de la température de + 3°C, on aura vraisemblablement un effondrement de la fertilité de certaines terres agricoles, en particulier en Afrique ; ce qui va poser un problème pour la résolution de l'équation qui consiste à nourrir neuf milliards de personnes à l'horizon 2050. Il faut donc inventer, dès aujourd'hui, une agriculture résiliente au réchauffement.

L'érosion de la biodiversité est aussi un phénomène gigantesque de migration du vivant de l'équateur vers les pôles. D'une certaine manière, même si ce n'est pas tout à fait exact, les conditions climatiques de vie des écosystèmes naturels migrent de l'équateur vers les pôles d'environ six kilomètres par an. Six kilomètres, ce n'est pas bien grave pour un bipède, mais pour un arbre c'est beaucoup et le couvert végétal n'arrivera pas à suivre et va souffrir considérablement. En revanche, un certain nombre d'autres êtres vivants arrivent très bien à migrer de six kilomètres par an, ce sont les virus, les bactéries et toutes les maladies tropicales qui remontent en ce moment vers le Nord....

La raréfaction des ressources d'eau potable souterraine. Il y a beaucoup d'eau potable souterraine, beaucoup plus qu'en surface et on sait identifier les sources aquifères souterraines profondes (procédé [WATEX](#) mis au point par Alain Gachet). Pour puiser cette eau, il faut des infrastructures et des installations aussi coûteuses que celles qu'utilisent les pétroliers pour extraire le pétrole. Les sources souterraines sont alimentées par le ruissellement des pluies, mais comme il pleut très peu dans certaines régions, les ressources s'épuisent. C'est le cas aujourd'hui à Amman en Jordanie qui puise son eau potable dans une source aquifère qui ne se renouvelle plus et qui sera tarie d'ici vingt-cinq ans. Pour toute une série de villes, l'enjeu de l'accès à l'eau potable va devenir un grand sujet. En Bolivie, La Paz, ville située à quatre mille mètres d'altitude, a été construite dans une forêt luxuriante ; elle est aujourd'hui dans un désert parce que tous les glaciers ont fondu. La Paz a connu un manque d'eau durant l'été 2016....

La France est touchée par la migration du vivant, la destruction progressive du littoral,

par la montée des eaux et bien entendu le réchauffement. Un travail magnifique réalisé sur la région aquitaine par Hervé Le Treut montre que dans une génération le climat à Bordeaux sera le climat d'aujourd'hui à Séville. Imaginez le climat andalou à Bordeaux dans une génération ; il n'y aura plus de vins de Bordeaux à Bordeaux.

Les réponses à tous ces soucis.

Il y a évidemment des réponses techniques ; la bonne nouvelle est que l'essentiel des techniques nécessaires pour faire la transition vers des énergies renouvelables et l'adaptation sont disponibles aujourd'hui. Les grandes étapes sont bien connues ; la rénovation thermique des bâtiments en France. Nous avons la chance d'avoir un magnifique patrimoine immobilier, la part du patrimoine neuf est de 0,3%, donc si on ne fait que du neuf, il faudra trois siècles pour que la totalité du bâti français soit aux normes. Or on ne peut pas attendre trois siècles, il faut donc rénover l'ancien public et privé. C'est un immense chantier qu'il faudra faire tôt ou tard. Ça coûte cher (plusieurs dizaines de milliards chaque année) mais ça crée énormément d'emplois au point que les entreprises de BTP freinent parce que la main-d'œuvre qualifiée manque.

Deuxième grande étape, la mobilité verte qui n'est pas simplement un problème de savoir comment on va troquer la voiture thermique en voiture électrique ou prendre le train plutôt que la voiture, le train plutôt que l'avion, c'est un problème de réaménagement du territoire. Il faut des petites villes denses, plutôt circulaires, innervées par les transports publics, sans voitures à l'intérieur et entourées de polyagriculture avec des circuits courts privilégiant le train pour acheminer les produits dans les centres commerciaux à proximité des gares. Dans vingt ans, il n'y aura plus d'hypermarché en périphérie des villes parce que l'accès ne peut se faire qu'en voiture et donc celui qui sera propriétaire du centre commercial à proximité de la gare au centre ville aura de l'avenir. Ce ne sont pas des élucubrations d'économiste fatigué, un fond spéculatif autrichien a fait part de son intérêt d'acquérir, en France, des centres commerciaux à proximité des gares en centre ville, mais cette idée n'a pas été reçue avec beaucoup de succès par la Présidence de la République.

Il faudra aussi mettre fin à l'imaginaire de la banlieue pavillonnaire qui nous habite, cette espèce de continuum périurbain. Ce sont des passoires thermiques, des passoires énergétiques qui ne permettent pas d'optimiser la consommation d'énergie. L'exemple de la comparaison entre certaines villes espagnoles et certaines villes américaines qui ont la même population et le même PIB montre que la consommation d'énergie aux USA est dix fois plus importante qu'en Espagne. Une organisation intelligente permet de diviser par dix la consommation d'énergie.

La troisième étape est le verdissement du processus industriel et agricole. C'est le thème de l'industrie verte et de l'agroécologie verte capable de réduire les émissions, de capturer et stocker du carbone.

Ces grandes étapes indispensables sont relativement techniques, mais il faut aller plus loin. Il faut fondamentalement réorganiser la manière d'interagir avec les ressources dont nous avons besoin. C'est là que la question des communs et la question de la privatisation du monde intervient. Il faut que nous apprenions à partager les ressources qui se raréfient et que nous les gérons en commun.

La question des communs.

[...] [Elinor Ostrom](#) – Prix Nobel d'économie en 2009 - disait que nous sommes habitués à voir le monde en noir et blanc, constitué de deux types de biens, les biens privés et les biens publics. Comment distingue-t-on ces deux catégories de biens ? Les biens privés sont des biens dont la consommation est rivale et l'accès peut être rendu exclusif. Le bien public est l'exact symétrique ; la consommation est non rivale et l'accès non exclusif. Dans la tradition des économistes, les biens privés relèvent d'une

gestion marchande par les marchés, les biens publics relèvent d'une gestion par la puissance publique.

Elinor Ostrom nous dit qu'en fait le monde est en couleur ; il y a des biens qui ne sont ni privés, ni publics et qui sont les biens communs et les biens à effet club. Les biens communs sont des biens dont la consommation est rivale mais dont l'accès n'est pas exclusif, ce sont des biens hybrides, privés par certains aspects et publics par certains autres aspects. Un exemple ! En Guinée forestière, les paysans ne peuvent pas faire d'élevage dans la forêt, ils sont trop loin de la côte maritime et ne peuvent pas pêcher le poisson en mer. Le seul moyen pour eux d'avoir suffisamment de protéines dans leur alimentation est de faire de la pisciculture dans des étangs. Le poisson devient un objet de consommation rivale avec un accès non exclusif puisqu'il est hors de question d'en organiser la surveillance. Des règles de gestion et d'accès à la ressource s'imposent alors, c'est ce qu'on appelle un commun.

Il y a aussi les biens à effet club, consommation non rivale, accès exclusif. L'exemple paradigmatique est le club d'échecs ; le fait de jouer dans un club n'empêche pas d'autres personnes d'y jouer aussi (ce qui est même vivement recommandé) mais l'accès au club est vraisemblablement payant et peut donc être rendu exclusif. Il y a bien entendu d'autres biens à effet club ; notre téléphone en est un, internet, les réseaux sociaux....

Dans la vision du monde d'Elinor Ostrom, on a donc quatre catégories de biens et son travail a consisté, entre autre, à observer sur le terrain les communautés humaines qui avaient réussi à gérer de manière efficace des biens communs. Elle en a dressé une typologie de huit caractéristiques qui sont vérifiées par tous les systèmes de règles qu'elle a observés. Il est hors de question de revenir sur ces huit caractéristiques ; j'en retiendrai une qui est une espèce de méta-règle qui dit : le jour où nous ne sommes plus d'accord sur la mise en œuvre des règles, il faut avoir prévu à l'avance un moyen de régler les conflits. C'est une grande sagesse de collectifs humains, de communautés qui ont appris que si on ne définit pas des procédures de gestion des conflits avant qu'ils éclatent, il n'y a aucun espoir de les résoudre à chaud. Revenons à ces villages de Guinée que je suis allé visiter récemment. Comment les villageois gèrent-ils le poisson ? C'est un enjeu colossal parce qu'il n'y a pas d'électricité et de chambre froide. Quand vous sortez le poisson de l'étang, il faut le consommer dans la journée. Cette question de la pêche est vitale pour ces populations et il peut rapidement y avoir de gros conflits autour de cette pêche. Les villageois ont organisé des règles extrêmement fines pour prévenir les conflits. Et je leur disais : il y a forcément un jour où éclate un conflit d'interprétation des règles, comment faites-vous ? Ils m'ont répondu que dans de tels cas, on va chercher les vieux d'un village qui n'a rien à voir avec nos étangs et notre communauté, qui ne sont pas de nos familles, dont on connaît la sagesse et à qui on demandera de trancher le conflit. C'est une manière de faire d'une grande sagesse.

Ces populations sont beaucoup plus sages que les juristes qui ont construit l'Union européenne et la zone euro parce qu'elles ont prévu des portes de sortie dans le cas où éclate un conflit impossible à résoudre dans la communauté. Dans la zone euro, avons nous une méta-règle qui nous dit comment gérer nos conflits quand on n'est pas d'accord ? Ça nous manque cruellement, confère la situation en Grèce. La question qui se pose alors : où allons-nous trouver en Europe même, le vieux sage du village d'à côté qui n'a pas de conflit d'intérêt avec nous pour nous aider à résoudre nos conflits ?

Les défis et problèmes posés.

Pour de nombreuses ressources il est bien difficile de dire si elles sont privées, publiques, communes ou à effet club. Prenons l'exemple d'une piscine. L'usage de cette piscine n'est pas complètement rival mais peut le devenir en cas de forte affluence. Elle peut être payante pour certaines catégories de personnes.... Elle peut donc être un

bien privé, un bien semi-public, un commun, un bien à effet club. Bien d'autres exemples viennent à l'esprit, les autoroutes, les aéroports, l'éducation... On pourrait imaginer la privatisation de la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère le livret A. Les banques privées ont obtenu le droit de gérer le livret A à part égale avec la Caisse de Dépôts et voudraient pouvoir disposer de la totalité. La Caisse des Dépôts a cofinancé tout ce qui s'est fait de significatif en France depuis 1816 ; si on casse la Caisse des Dépôts, on casse le programme financier de l'État français. Une certaine idéologie de la privatisation du monde nous incite à aller dans cette direction.... Faire d'une ressource un bien privé, un bien public, un bien commun ou un bien club est une décision politique. Quels sont les biens que nous voulons conserver comme des biens privés ? Quels sont ceux que nous voulons ériger en biens publics et en confier la gestion à l'État ? Quels sont les biens dont nous voulons faire des biens communs ou des biens club ? Ce sont des choix de société.

Karl Polanyi, grand économiste hongrois des années 1930, avait diagnostiqué trois grandes catégories de ressources : la terre et toutes les ressources naturelles (l'eau, les minerais, la biodiversité, les produits agricoles...), le travail et la monnaie.

Les ressources naturelles, c'est l'enjeu de la crise écologique, nous en avons parlé.

Nous autres, économistes, sommes habitués à parler du travail comme d'un bien privé, on parle du marché du travail. Si nous y réfléchissons une seconde, un travail qui serait vraiment un bien privé, c'est l'esclavage. En droit romain, les esclaves étaient des choses qu'on pouvait échanger sur des marchés. On a mis dix-neuf siècles pour s'en débarrasser, mais il y a encore une trentaine de millions d'esclaves sur cette planète aujourd'hui qui sont échangés sur des marchés un peu partout dans le monde, plus toute une série de personnes qui ont des statuts intermédiaires qui sont des quasi-statuts d'esclaves. Donc, si nous ne croyons pas que le travail soit un bien privé, comment l'organise-t-on comme un bien commun ? Voilà une question extraordinaire pour nous économistes : quelles sont les institutions qui nous permettent d'organiser les "marchés du travail" comme des lieux qui ne sont pas simplement des lieux d'échanges de marchandises privées ? Cela pose aussi des questions sur le droit du travail, le droit social, ce qui oblige les économistes à discuter avec des juristes, avec des anthropologues du travail...

Même question à propos de la monnaie qui a, pendant des années, été un bien public. La seule institution qui avait le droit de frapper monnaie était l'État et au Moyen-Âge les rois ont délégué à certaines grandes villes le droit de frapper monnaie. Ce fut certainement le cas à Strasbourg et les strasbourgeois de l'époque avaient plusieurs types de monnaie dans leurs poches. L'avantage d'un pluralisme monétaire est que quand une monnaie va mal, on en utilise une autre ; c'est un peu comme de la biodiversité monétaire. Les Grecs aujourd'hui, chez qui l'euro va mal, créent des monnaies locales complémentaires pour réussir à s'en sortir. Ce n'est pas un hasard, ils recréent la biodiversité monétaire là où l'euro, pour eux, est devenu très problématique. Les monnaies locales font florès aujourd'hui en France et c'est bien ainsi.

Aujourd'hui, en effet, quel est le statut de l'euro ? Est-ce une monnaie publique ? Bien sûr puisque la seule institution qui a le droit de frapper monnaie est la Banque Centrale européenne (BCE). Mais cette monnaie Banque Centrale reste uniquement sur le marché interbancaire et seuls les banquiers y ont accès. La monnaie qui est dans nos portefeuilles est de la monnaie émise par des banques de second rang, des banques privées. L'euro serait donc une monnaie au moins partiellement privatisée d'autant que la BCE qui produit la monnaie Banque Centrale (dont dépendent évidemment les banques privées) n'a pas de vis à vis politique démocratiquement élu auquel elle est assujettie. On a fait le marché unique, on a fait la monnaie unique mais on n'a pas fait

la "jambe" politique. C'était le pari de Jacques Delors et toute son équipe. Dans les années 1990, c'était très compliqué de convaincre nos amis allemands de passer à un fédéralisme politique. On est donc allé vers une solution apparemment plus facile en réalisant une union monétaire et en pensant que ce fédéralisme politique arriverait tout naturellement plus tard. Mais aujourd'hui l'union monétaire divise tellement les européens que c'est encore plus compliqué qu'en 1992 d'obtenir une convergence.

Aujourd'hui la BCE prend des décisions que le corps social européen désapprouverait. Un exemple ! Au moment du référendum grec de juillet 2015 organisé par Alexis Tsipras, le premier ministre grec a posé la question aux citoyens grecs : voulons-nous continuer à mettre en œuvre les mesures d'austérité exigées par nos créanciers ? Les Grecs ont répondu majoritairement non à 61,5% des voix. Le soir même, M. Tsipras a annoncé que la Grèce allait mettre en œuvre les mesures d'austérité exigées par les créanciers ; c'est un déni de démocratie majeur. On peut penser ce qu'on veut de la pertinence des mesures d'austérité, mais on ne peut pas nier que les Grecs ayant voté non à 61,5%, c'est très étonnant de voir que le chef du gouvernement, qui a pris l'initiative de faire ce référendum, annonce une décision opposée à la volonté populaire. Pourquoi a-t-il fait cela ?

En juillet 2015, une semaine avant le référendum, la BCE avait coupé l'alimentation en euros des banques grecques. Il n'y avait plus de monnaie aux guichets des banques, les retraités ne pouvaient plus retirer leur retraite, les salariés ne pouvaient plus retirer leur salaire, des dizaines de PME faisaient faillite tous les jours. Pourquoi la BCE avait-elle coupé l'alimentation en euros des banques grecques ? Quand on interroge des juristes qui travaillent pour la BCE, de nombreuses raisons très compliquées sont invoquées. La vérité est plus simple. C'était un moyen de faire pression sur les Grecs pour les avertir que s'ils ne font pas ce qu'exigent les créanciers, de graves difficultés se préparent.

La BCE avait prévenu M. Tsipras en janvier 2015 que s'il ne faisait pas très exactement ce qu'exigent les créanciers, l'alimentation en euros des banques grecques serait interrompue. M. Tsipras n'a pas cru cette menace et six mois plus tard, au moment du référendum, il s'est rendu compte qu'elle était déjà mise à exécution. Bien que le soir même du référendum, M. Tsipras ait annoncé qu'il allait mettre en œuvre les mesures d'austérité, la BCE a conservé l'interruption de l'alimentation des banques en euros pendant une semaine... Comment se fait-il que la BCE puisse intervenir dans les débats collectifs, faire pression sur un gouvernement et mettre en œuvre (à tort ou à raison) des mesures d'austérité ? Elle s'approprie un rôle politique non prévu dans les traités et il n'y a personne pour lui dire qu'elle outrepassse ses attributions.

- Alors, à quels intérêts répond-elle ? À ceux des créanciers évidemment.
- Est-ce que ce sont des intérêts publics, privés, communs ? Ce sont des intérêts privés. C'est ce qui me fait dire que nous avons peut-être privatisé l'euro.
- Est-ce qu'on veut faire de la monnaie un bien public ? Si oui, il faut restituer à l'État le droit de frapper monnaie.
- Est-ce qu'on veut faire de la monnaie un bien privé ? C'est, je crois, son statut actuel.
- Est-ce qu'on veut en faire un bien commun ? C'est peut-être ce qui s'invente avec les monnaies locales.

Ces questions appellent des réponses politiques et chacune d'elles va exiger la construction de nouvelles institutions nécessitant de la créativité institutionnelle.

L'Agence Française de développement (AFD) promeut le développement des communs locaux comme, par exemple, les systèmes d'irrigation partagée... Les communautés locales sont incitées à gérer de manière communautaire l'accès à l'eau potable. Notre expérience montre que cela fonctionne beaucoup mieux que la privatisation ou que la gestion par la puissance publique. L'AFD soutient aussi toute une série de projets agro-

écologiques qui doivent être traités comme des communs. Mais il faut que les partenaires dans ces projets s'installent autour d'une table, qu'ils apprennent à se parler, à se comprendre, à se faire confiance... C'est pour eux un nouvel univers. Il faut que les économistes travaillent avec les anthropologues, les sociologues, les politologues... cela suppose de la créativité, de l'inventivité institutionnelle.

Pour conclure, deux exemples de communs globaux !

Si nous continuons la pêche industrielle en eau profonde et si les océans continuent de s'acidifier, la faune halieutique est gravement menacée. Les océanologues nous préviennent qu'à ce rythme, il n'y aura plus de poisson comestible dans les océans en 2050. Ces poissons sont-ils un bien privé ? La réponse est négative puisque précisément la privatisation de la pêche a supprimé la ressource. Est-ce un bien public ? La réponse est aussi négative puisqu'il n'y a pas encore d'État mondial pour gérer la ressource. Est-ce un bien commun ? Peut-être, mais il faut inventer les institutions capables de gérer ce bien comme un commun. Et ce n'est pas un commun local, c'est un commun global. Sommes-nous capables de construire de telles institutions ? Je ne sais pas mais j'ai un exemple qui montre que ce n'est pas impossible.

Cet exemple s'appelle "[*Drugs for Neglected Diseases initiative \(DNDI\)*](#)" initiative pour produire des médicaments pour des maladies négligées. Le constat : il y a toute une série de maladies qui sont négligées par le secteur pharmaceutique privé traditionnel parce qu'il n'y a pas de demande solvable pour acheter les médicaments. C'est par exemple le cas de l'hépatite C qui fait de nombreuses victimes en Afrique du Sud ou en Égypte. En Europe, le coût de la thérapie contre l'hépatite C varie entre 2000 et 3000 € par personne, coût beaucoup trop élevé pour la plupart des malades africains. *DNDI* a construit un réseau international où collaborent les laboratoires pharmaceutiques privés, les centres de recherche publics, les États qui ont financé, des *ONG* de médecins (notamment *MSF*) et des *ONG* qui distribuent les médicaments sur place. Le coût d'une thérapie contre l'hépatite C est aujourd'hui d'environ 400 \$ dans ces pays d'Afrique. Ce n'est pas gratuit mais beaucoup moins cher qu'en Europe. Quel est le rapport avec les communs ? Le rapport est que la santé est probablement un commun mondial.

Nous connaissons tous la crise de la maladie d'Ebola en 2014-2015. Cette crise naît dans les forêts profondes aux confins du Sierra Léon, du Liberia, de la Guinée. Pendant un an la communauté internationale ne bouge pas, pourtant les *ONG* humanitaires tirent la sonnette d'alarme. La communauté internationale reste complètement sourde aux appels à l'aide des médecins jusqu'au jour où une infirmière britannique de retour de Guinée meurt d'Ebola en Grande Bretagne. La communauté internationale occidentale réalise que les occidentaux pourraient aussi être atteints par Ebola. En quinze jours, la banque mondiale débloque un milliard de dollars pour stopper Ebola (un sixième du PIB de la Guinée).

Ceci nous montre que la bonne santé d'un paysan guinéen dans la forêt de Nzérékoré nous concerne. Pour parler comme les économistes, il y a des externalités, y compris pour la santé, qui ne sont plus locales mais mondiales à cause de la globalisation (les virus et les bactéries voyagent partout). Si nous voulons traiter la santé comme un commun, il faut créer les institutions qui seront capables de la traiter comme un commun parce qu'il n'y a pas d'État mondial pour la traiter comme un bien public. Le *DNDI* est un exemple d'inventivité institutionnelle qui permet de faire face à cet énorme défi.

Sommes-nous capables de faire preuve de la même inventivité institutionnelle que les médecins de *Médecins Sans Frontières* et *Médecins du Monde* qui ont lancé *DNDI* pour d'autres biens communs ? La réponse est collective.

Merci aux étudiants de Master 2 "Analyse et politique économique" pour la réalisation du facebook live et la mise en ligne de l'intégralité de la conférence sur YouTube.

Conférence | Gaël Giraud : "Les biens économiques et la crise écologique" part 1

<https://www.youtube.com/watch?v=-L7KndW36Us>

Conférence | Gaël Giraud : "Les biens économiques et la crise écologique" part 2

https://www.youtube.com/watch?v=ktl6_3fLXzA

Conférence | Gaël Giraud : "Les biens économiques et la crise écologique" part 3

<https://www.youtube.com/watch?v=nhGAvA4DiUc>
